

20 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2002.](#)

Récupération du Maribel social

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé quatre projets d'arrêtés royaux portant affectation des montants versés aux Fonds de récupération du Maribel social (*)

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé quatre projets d'arrêtés royaux portant affectation des montants versés aux Fonds de récupération du Maribel social (*)

Ces quatre projets d'arrêtés ont pour but d'organiser, à court et à long terme, l'affectation des moyens qui se trouvent dans les différents fonds de récupération du Maribel social. Le premier projet affecte, pour 2002, divers montants qui se trouvent dans le fonds de récupération du secteur privé à des Instituts de formation et à des projets relatifs à la promotion de l'emploi. Les trois autres projets organisent, de manière structurelle, le cadre procédural des futures affectations pour les montants qui se trouveront dès 2003, tant dans le fonds de récupération du secteur privé, que dans celui du secteur public affilié à l'ONSS que dans celui du secteur public affilié à l'ONSS-APL.(*) du secteur privé, du secteur du secteur public affilié à l'ONSS et du secteur public affilié à l'ONSS-APL

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>